

Le Mag

de la CdC

N°8

OCTOBRE 2020

Communauté de Communes des Sources de l'Orne



* les élus ont retiré leur masque de temps de la photo

CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 2020-2026 : ÉLUS, COMPÉTENCES, PROJETS

- Les nouveaux visages du Conseil Communautaire
- Les compétences CdC / communes
- Environnement : le tri sélectif
- Sarah Melot, le design en mode nature

École de Mortrée : une première rentrée partielle



Ce fut une rentrée 2020 dans de nouveaux locaux pour les primaires de l'école Yvonne Sillière de Mortrée.

La commission de sécurité a donné son aval fin août pour cette ouverture, permettant aux enfants et à leur professeurs de venir étudier dans un environnement optimal dès ce mois de septembre.

Les aménagements et travaux extérieurs offrent un tout nouveau visage à l'établissement, tandis qu'à l'intérieur, les salles de classe, la cuisine (financée par la mairie de Mortrée) ou la salle de restauration permettent d'utiliser au quotidien les locaux.

Ce sont maintenant les maternelles qui passent dans les préfabriqués le temps que les travaux soient réalisés dans les parties du bâtiment qui vont les abriter.



L'OPAH continue...

Propriétaires : des aides pour réaliser vos travaux



Vous êtes un propriétaire occupant ou bailleur ? L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) vous permet de bénéficier d'aides financières exceptionnelles pour réaliser des travaux pour améliorer votre habitat

Outil d'amélioration de l'habitat privé, l'OPAH vise à améliorer les performances énergétiques des logements, à les adapter à la perte d'autonomie ou encore à réhabiliter les logements indignes ou dégradés.

Depuis le lancement du dispositif en décembre 2018, 60 logements ont été réhabilités représentant plus de 600 000 € d'aides non remboursables accordées (Etat, ANAH, Région, Département, la CdC des Sources de l'Orne, Caisses de retraite...) et 1,2 M€ de travaux réalisés par des entreprises locales.

Avant de lancer les travaux, il est vivement conseillé de **contacter le CDHAT**, opérateur Habitat missionné par la CdC des Sources de l'Orne qui vous aidera dans vos démarches, du montage du dossier jusqu'au paiement des aides. Pour bénéficier des aides, vos travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier.

Renseignements au : 02 31 53 73 73 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Permanences physiques sur rdv :

- Les 2^{èmes} jeudis du mois de 9h30 à 12h à Sées, 2 rue Loutreuil dans les locaux de la CdC des Sources de l'Orne
- Les 4^{èmes} jeudis du mois de 9h30 à 12h dans les locaux de la mairie de Mortrée, Grande Rue.

Édito

C'est un personnel politique largement renouvelé à l'occasion des dernières élections municipales donc de nombreux nouveaux conseillers communautaires qui siègent dans le conseil composé de 42 délégués dont 8 vice-présidents, et parmi eux 5 nouveaux élus.

Une équipe consciente de l'intérêt commun et de la nécessité de mutualiser l'ensemble de nos moyens, emprunte d'une totale volonté de réussite et consciente que ça n'est qu'ensemble que nous réussirons.

Nous sommes une Communauté de communes rurale, avec une ville-centre et il nous faut écouter et entendre les uns et les autres, si nous voulons conduire à leur terme nos ambitions pour notre territoire.

Nos projets déjà engagés sont nombreux dans bien des domaines, notamment environnementaux (protection de la ressource en eau, production d'énergie renouvelable...) ou dans l'aménagement du territoire et je ne doute nullement que les nouveaux élus sauront en faire émerger d'autres et auront à cœur de les faire aboutir.

Notre première décision, fondatrice, sera l'approbation du Projet de Territoire de la Communauté de Communes, co-construit par les élus, les partenaires institutionnels et les habitants et qui guidera notre action pour les prochaines années.

Tout ceci dans un contexte de crise sanitaire, dont on ne sait quand on verra la fin et dont découlera inexorablement une crise financière qui doit nous faire réfléchir sur la façon dont la collectivité peut trouver des moyens financiers qui sortent des sentiers battus, si nous voulons continuer à maîtriser la pression fiscale.

**Jean-Pierre Fontaine, Président de la Communauté de Communes
des Sources de l'Orne**

Sommaire

- **Vie communautaire** : Les nouveaux visages des élus
 - Quelles compétences entre la CdC et les communes ?
- **Environnement** : Le tri sélectif
- **Gens d'ici** : Sarah Melot, le design en mode nature

Magazine publié par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne,
2 rue Loutreuil, 61500 Sées - Service communication : communication@cc-sourcesdelorne.fr • Directeur de la publication : Jean-Pierre FONTAINE
• Rédaction : David SABRE, Gwladys MARIE, Camille ROULLIER • Crédits photos : CdC SO, CDHAT, ECO TLC, Sarah MELOT.

Maquette / mise en page : David SABRE • Impression : Imprimerie Bémographic
Dépôt légal : octobre 2020 • ISSN 1776-9671 • Tirage : 6200 exemplaires
Reproduction, même partielle, interdite • Ne peut être vendu.



Vie communautaire



Un nouveau conseil communautaire élu pour 6 ans

Les élections municipales ont livré leur verdict les 15 mars et 28 juin dernier. Ce sont ces élus municipaux qui vont désormais composer le Conseil Communautaire.

Une répartition des sièges

Chacune des 23 communes membres est représentée au sein de Conseil Communautaire. C'est une assemblée de 42 conseillers, qui représentent leur commune à hauteur de 1 à 14 délégués en fonction du nombre d'habitants de la commune.

Chaque commune est donc représentée de la façon suivante :

- Sées : 14 conseillers
- Mortrée : 4 conseillers
- Chailloué : 3 conseillers
- Almenêches : 2 conseillers
- Aunou-sur-Orne, Essay, Macé, Montmerrei, La Chapelle-près-Sées, Belfonds, La Bellière, Boissei-la-Lande, Boitron, Bursard, Le Bouillon, Le Château-d'Almenêches, Le Cercueil, La Ferrière-Béchet, Francheville, Médavy, Neauphe-sous-Essai, Saint-Gervais-du-Perron, Tanville : 1 conseiller (+ 1 suppléant)

Un certain renouvellement, davantage de mixité

Jean-Pierre Fontaine, seul candidat à sa succession, a été réélu président en précisant cependant qu'il n'effectuerait pas la totalité des six années du mandat.

Il souhaite que les volontés de prendre le relais de cette présidence se fassent jour entre-temps, dans le souci de l'esprit communautaire et la volonté de poursuivre les projets engagés depuis plusieurs années.

À l'image des municipalités qui ont connu quelques bouleversements (voir la carte des maires ci-contre), seuls quatre élus sortants de la précédente mandature (trois vice-présidents et le président) retrouvent leur siège et la compétence dont ils avaient la charge, exception faite de Paul Vinet, qui passe de la compétence « voirie » à « assainissement et réseaux ».

Cinq nouveaux visages font ainsi leur apparition, dont trois sagiens. À noter davantage de mixité dans ce conseil, puisque Elisabeth Mesnel, maire du Bouillon, et Marie-Caroline Malewicz-Labbé, adjointe à Sées prennent ainsi place au Bureau Exécutif.

Le Bureau exécutif

C'est une instance d'examen et d'arbitrage des projets qui lui sont soumis par les commissions intercommunales. Il prend des décisions d'ordre courant, prépare et instruit les dossiers qui seront soumis à l'avis de la Conférence des Maires puis au vote en Conseil Communautaire. Il se réunit au moins deux fois par mois.

Il est composé du Président et des 8 vice-présidents, assistés si besoin d'agents de la CdC en fonction des sujets abordés.

Les commissions intercommunales

Quel est leur rôle ?

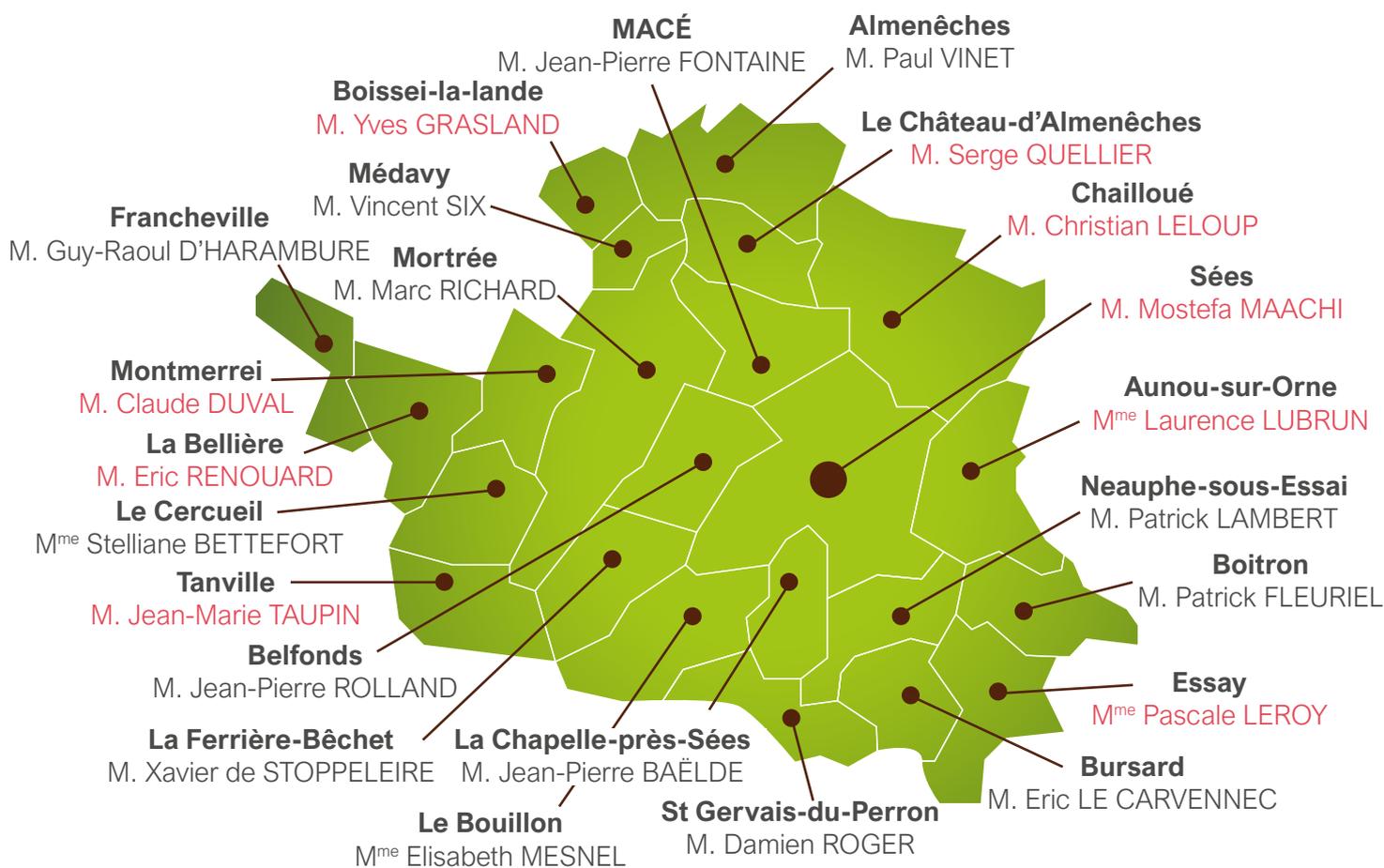
A vocation consultative, les commissions thématiques réunissent les délégués représentant chaque commune pour travailler les projets avant leur présentation en Bureau exécutif et au vote du Conseil.

Elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports, mais elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du Conseil Communautaire.

Qui fait partie de ces commissions ?

Ces commissions sont présidées par un(e) Vice-président(e) ou par le Président et sont généralement composées d'un représentant par commune. Peuvent être membres des commissions des délégués communautaires ou des conseillers municipaux.

De nouveaux maires



* Les nouveaux maires sont indiqués en rouge.

Les vice-présidences : quel domaine de compétence ?

**M. Mostefa
MAACHI**



1^{er} Vice-président
Affaires Générales,
ressources humaines,
mutualisation et
relations extérieures

« Maire de la commune de Sées, je souhaite vraiment m'investir autour du président et des maires du canton pour mettre en place une vraie dynamique entre la ville centre et les communes.
J'aurai à cœur de mettre pour les six années à venir mes compétences au service de tous nos concitoyens et faire en sorte que la mutualisation des moyens soit au cœur de la politique communautaire. »

**M. Damien
ROGER**



2^{ème} Vice-président
Finances et petite
enfance

« Notre Communauté de Communes a de nombreux et ambitieux projets, et c'est bien légitime. Au carrefour de ceux-ci, les finances en évaluent le coût, la faisabilité et ébauchent les différents budgets, outils indispensables d'aide aux décisions que prendra le Conseil Communautaire.
Avec l'aide du service comptable principalement, il m'incombe d'y contribuer ; et cet engagement est passionnant. Je n'oublie pas la Petite Enfance (crèche, RAM, parentalité), action sociale au service des plus jeunes enfants, de leurs parents et des Assistantes Maternelles, où l'engagement des professionnelles est toujours remarquable. La tâche n'en est que plus aisée. »

**M. Christophe
ROBIEUX**



3^{ème} Vice-président
Développement
économique et tourisme

« Nouvel adjoint à la ville de Sées, séduit par le projet municipal et celui de la Communauté de Communes, je souhaite m'investir dans ce territoire pour le rendre encore plus attractif afin d'attirer des entreprises pour lesquelles les collaborateurs trouveront un cadre de vie toujours plus agréable.
La ZAC est un atout pour son développement économique. Avec notre partenaire la SHEMA, nous devons continuer de travailler à son développement.
Le tourisme, autre acteur économique majeur, devra faire l'objet d'une attention toute particulière du fait du réel potentiel, écologique et patrimonial, des Sources de l'Orne ».

**M^{me} Elisabeth
MESNEL**



4^{ème} Vice-présidente
Voirie et
espaces publics

« C'est avant tout le côté concret de la compétence qui m'a intéressée.
Les problématiques du quotidien et le travail en concertation avec les agents chargés du bon état des voies de circulation sont des choses qui me parlent.
Cette compétence, c'est aussi le service public rendu aux habitants par la propreté des réseaux et aussi la sécurité des usagers qui empruntent les routes du territoire. »

**M. Christian
LELOUP**



5^{ème} Vice-président
Affaires scolaires

« L'objectif est d'établir une bonne communication entre l'ensemble du corps enseignant et la CdC.

Notre but est de permettre aux élèves et aux enseignants de bénéficier des meilleures conditions possibles en termes de moyens et d'environnement. »

**M. Eric
LE CARVENNEC**



6^{ème} Vice-président
Urbanisme et habitat

« Mon engagement est de mener à son terme l'étude et l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), en collaboration avec le bureau d'études et les membres de la commission urbanisme. Celle-ci aura en charge l'orientation, l'organisation et l'aménagement de notre territoire.

Ce dossier demande beaucoup d'investissement depuis fin 2018, et devrait se finaliser fin 2022. Après avoir travaillé sur le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement, les prochaines étapes seront les orientations d'aménagement possibles et sur quels secteurs, puis la question des zonages et des règlements qui leur seront appliqués. L'étape finale sera la présentation aux services de l'Etat, une enquête publique et l'approbation du Conseil Communautaire. »

**M. Paul
VINET**



7^{ème} Vice-président
Assainissement et
réseaux

« En posant à nouveau ma candidature pour une vice-présidence, je souhaitais mettre au service de la collectivité mon expérience en matière de distribution de l'eau, ma connaissance des réseaux, acquise lors du précédent mandat. J'apporterai une attention toute particulière à la surveillance des rejets dans la nature, avec l'objectif global de veiller à la préservation de la ressource et à la qualité de l'eau. »

**M^{me} Marie-Caroline
MALEWICZ -LABBÉ**



8^{ème} Vice-présidente
Gestion des déchets
ménagers et assimilés

« Face à l'urgence climatique, l'écologie n'est plus un sujet qui doit passer au second plan. Le prochain mandat communautaire sera plus que jamais celui de la transition écologique.

L'objectif de la commission sera de sensibiliser les habitants aux gestes simples à mettre en œuvre au quotidien pour un meilleur tri et réduire sa production de déchets et sensibiliser également les enfants dans les écoles qui seront les consommateurs de demain.

Un travail de fond doit également être mené pour la création d'une nouvelle déchèterie. Elle constituera le point de départ indispensable à un bon traitement et une bonne valorisation dans les filières de recyclage. »

Les compétences communautaires, celles des communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

création et gestion des parcs d'activité (dont ZA du Pays de Sées)

- soutien au maintien et au développement de l'activité commerciale

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- entretien et restauration des cours d'eau et lutte contre les inondations
- service d'assainissement non collectif (SPANC)
- assainissement des eaux usées
- réflexion et action dans le domaine de la transition énergétique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- modification des documents d'urbanisme en vigueur
- mise en œuvre d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- mise en œuvre d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- création, aménagement et entretien de la voirie communale revêtue, des chemins ruraux recensés et de leurs accessoires (parcs de stationnement, trottoirs, fossés, haies, mobilier urbain, signalisation)
- éclairage public
- eau potable



ÉCONOMIE

Développement économique



ENVIRONNEMENT

GEMAPI, assainissement collectif et non-collectif



URBANISME

Aménagement du territoire, habitat



VOIRIE

Voirie, réseaux d'eau, réseaux électriques

La Communauté de Communes agit dans le cadre de **domaines bien définis et limités qu'on appelle des compétences** et qui sont précisément définies dans ses statuts.

Celles-ci sont agencées par la collectivité **sous forme de commissions sous l'égide d'un.e vice-président.e.**

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne a choisi d'exercer non seulement les compétences obligatoires qui lui reviennent, mais a décidé de prendre en charge également un maximum de compétences optionnelles et facultatives afin de remplir au mieux son rôle de structure de projet et de développement.

COMMUNES

- demandes d'autorisation concernant le droit des sols : permis de construire, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme...
- lotissements résidentiels

COMMUNES

- entretien de certains espaces verts sur le domaine privé des communes de moins de 1500 hb.
- fleurissement, taille des arbres de haut-jet, déneigement
- effacement des réseaux basse tension et France télécom
- police du maire (arrêtés, salubrité publique...)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- La partie du territoire qui comprend les communes de l'ex-CdC du Pays de Mortrée est gérée par SITCOM de la Région d'Argentan
- La partie du territoire qui comprend les communes des ex-CdC du Pays de Sées et du Pays d'Essay + Chailloué est désormais gérée directement par la CdC.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- tourisme
- construction, entretien et gestion des nouveaux aménagements à vocation touristique, culturelle, sportive, et de loisirs

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- maison de la petite enfance à Sées
- Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- actions vers la parentalité
- maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA) de Mortrée
- création d'un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement pour les écoles maternelles et primaires publiques (réfection bâtiments, achat matériel pédagogique, entretien...)
- inscriptions scolaires (Sées) et dérogations



DÉCHETS

Gestion des déchetteries et du ramassage des ordures ménagères



Attention !

Les mairies continuent de traiter les dossiers administratifs relatifs à leur commune :

- état civil
- élections
- cimetière...



TOURISME

Culture
sports
loisirs



SOLIDARITÉ

Jeunesse,
personnes âgées,
handicap,
santé



SCOLAIRE

Affaires scolaires et périscolaires

COMMUNES

- entretien et gestion des équipements existants (bibliothèque, école de musique, manifestations culturelles, gymnases, terrains de sports, camping municipal...)

COMMUNES

- centre de loisirs
- CCAS
- banque alimentaire

COMMUNES

- périscolaire : cantine, garderie...



Le tri sélectif, l'affaire de tous

Chaque année, un Français produit en moyenne 390kg de déchets. Cette quantité a doublé en 40 ans. Il est aujourd'hui indispensable de sensibiliser les habitants aux gestes simples à mettre en œuvre au quotidien pour réduire sa production de déchets.

Un meilleur tri est possible, et nombre d'organismes existent afin de couvrir un maximum de types de déchets, qui seront ainsi valorisés au mieux.



« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! »

2020 est une année de transition pour la CdC, pendant laquelle le fonctionnement et le mode de gestion de la compétence « traitement et ramassage des ordures ménagères » font l'objet d'une étude approfondie.

D'une part il sera indispensable de parvenir à une harmonisation de cette gestion sur l'ensemble du territoire en 2021, et d'autre part, il faudra trouver des pistes pour l'amélioration de la qualité du service tout en faisant des économies, sans oublier le projet de la nouvelle déchetterie de Sées à concrétiser.

Un objectif de réduction des déchets

À l'échelle des habitants, il s'agit de faire en sorte que les déchets que nous produisons tous les jours diminuent peu à peu afin de réduire les tonnages. La baisse du poids de ces déchets récupérés par le prestataire est mathématiquement répercutée sur le coût de l'intervention : moins de déchets = une facture moins élevée. Le meilleur déchet est donc celui qu'on ne produit pas !

Pour atteindre cet objectif, dans l'idéal du « zéro déchet », il existe des solutions pour réduire son impact : le recyclage systématique en est une facile à mettre en place.

Un meilleur tri est possible, des conteneurs pour le verre, les cartons sont régulièrement disposés sur le territoire et permettent de contribuer à ce cercle vertueux.

Concernant les bio déchets (épluchures de légumes, résidus de tonte, etc), il est tout à fait possible d'aménager dans son jardin (voire son balcon !) un bac à compost, dont la matière après quelques mois, servira à fertiliser à son tour le jardin.



Les incivilités : un coût pour les contribuables

Des paysages trop souvent dégradés

Les conteneurs disposés hors agglomération sont trop souvent le théâtre d'un désolant méli-mélo de déchets colorés à leur pied.

Chacun des bacs est pourtant identifié par une signalétique qui renseigne sur le type de déchets à y déposer.

Ce qui n'est pas collecté (placoplâtre, évier, vêtements, gravats, etc) est à amener en déchetterie pour y être valorisés selon sa filière.

Outre le désagrément visuel, c'est un travail supplémentaire pour l'entreprise de ramassage, qui facturera ce surcoût. Et ce surcoût sera invariablement répercuté sur la redevance TEOM que payent les usagers, soit chacun d'entre nous.

Rappelons qu'il est interdit de jeter ou d'abandonner ou de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaires, tri). Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 180 € !

Corépile

Corépile est l'éco-organisme agréé chargé de collecter et recycler les piles et batteries que vous déposez dans les points de collectes.

Il existe plus de 60 000 points de collecte de piles et batteries en France. Corépile dispose d'un outil de géolocalisation permettant de trouver les points de collectes les plus proches : www.jerecyclamespiles.com/carte-des-points-de-collecte

Retrouvez-y celui près de chez vous !

Le tri sélectif : un coût élevé pour la collectivité

À compter du début de l'année 2021, les sacs de tri sélectif destinés aux sagiens seront à retirer au local « environnement » situé dans l'ancien collège à Sées.

L'office de tourisme ne sera donc plus en charge de cette distribution. Une communication sera effectuée au moment de ce transfert.

Ainsi la bonne quantité sera réévaluée et permettra un ajustement financier en sacs de tri : le coût de ce dispositif s'est élevé l'an dernier à plus de 9000€ pour 2 commandes !

Pour rappel la collecte en porte à porte des sacs de tri sélectif a lieu le mercredi, et pour les ordures ménagères les mardis et vendredis.

Avis aux artisans



À compter du mois d'octobre, un macaron à coller sur l'intérieur du pare-brise de vos véhicules vous sera envoyé après signature d'une convention.

Celui-ci aura pour objet d'identifier les professionnels utilisateurs des sites sur le territoire de la CdC et d'évaluer leur tonnage, mais également d'éviter que les extérieurs ne viennent déposer leurs déchets, augmentant ainsi le poids récolté et donc la facture pour leur enlèvement.

Eco TLC : une solution pour vos vieux vêtements



Les textiles peuvent être également recyclés : des points de collecte sont à votre disposition dans les déchetteries ou sur les parkings les plus fréquentés.

Eco TLC assure la prévention et la gestion de la fin de vie de ces articles. Il accompagne la transformation vers l'économie circulaire et est au service des collectivités locales et pouvoirs publics, porteurs de projets, citoyens...

Lutte contre l'érosion

Les bénéfices multiples des haies bocagères

La communauté de communes a engagé depuis plusieurs années une dynamique de reconquête du bocage par la plantation de haies bocagères.

Les projets s'inscrivent également dans la préservation des ressources (réduction des pollutions, protection des sols de l'érosion) et en faveur de la biodiversité.

Cet hiver, ce sont plus de 4 km de haies qui ont été plantés sur la commune de Sées, sur les terrains de la ferme intercommunale. Le projet était d'autant plus important que ces terrains se situaient sur une aire d'alimentation de captage prioritaire.



Les paysages de bocage sont un élément d'attractivité du territoire (mise en valeur du patrimoine bâti), tant résidentiel (meilleure intégration des constructions dans le paysage) que touristique (valorisation des itinéraires de promenades).

Le projet a bénéficié du programme d'aide à la plantation initié par le Parc Naturel Régional Normandie-Maine grâce au soutien financier de la Région Normandie.

Avec l'émergence des filières de chaufferies bois sur le territoire, la valorisation du bois de haie est toute trouvée.

La relation entre énergie renouvelable et économie financière prend alors tout son sens.



Un plan énergétique pour faire face aux enjeux du développement durable

L'urgence climatique impose aux collectivités de reconsidérer leur stratégie de développement pour accompagner la transition énergétique. La CdC souhaite encourager la production des différentes énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, éolien, méthanisation, chaudière bois...) pour accompagner le territoire vers l'autonomie énergétique. **L'objectif est de produire de l'énergie propre et renouvelable à la hauteur de la consommation d'énergie d'une partie voire de tous les habitants de nos communes.**

« L'objectif de la CdC est d'en faire un projet partagé avec les habitants »

Pour autant, la CdC souhaite maîtriser le développement de ces énergies sur son territoire de manière à éviter, notamment, un nombre trop important de parcs éoliens.

Dans ce cadre, nous avons sélectionné il y a deux ans un groupement de partenaires (Energie Partagée, SIPenR et Altech) pour co-développer un projet éolien à majorité publique et citoyenne sur le territoire.

L'objectif de la CdC est d'en faire **un projet partagé avec les habitants** pour que le développement des énergies renouvelables rime avec retombées économiques locales et participation des habitants.

Une étude des solutions

Durant deux ans, la CdC et ses partenaires, appuyés par les services de l'État (la Direction Départementale des Territoires, la Préfecture et l'Architecte des bâtiments de France) ont mené des études cartographiques et techniques pour déterminer les zones du territoire pouvant potentiellement accueillir des éoliennes et rencontrer les propriétaires concernés à Chailloué, Sées et Aunou-sur-Orne.

Le projet, son historique et le périmètre d'étude ont été présenté aux nouveaux élus le 25 septembre 2020.

C'était pour toutes et tous l'occasion d'entendre des réponses aux interrogations, d'échanger, de débattre entre élus intercommunaux et de réfléchir ensemble au montage d'un projet innovant pour notre territoire.



Présentation aux nouveaux élus

Les prochaines étapes, qui vont s'étendre sur environ 18 mois, sont maintenant :

- Le lancement des études naturalistes, paysagères et de vent
- Des ateliers de co-construction avec les habitants, dans le prolongement de ce qui a été fait depuis 2018 avec l'ensemble des élus.

La CdC souhaite en effet développer un projet à l'image du territoire, de ses enjeux et de ses habitants.

Si l'opération se concrétise, les habitants pourront investir dans les éoliennes à travers Energie Partagée.



La CdC candidate au « plan de paysage »

Pour encadrer d'autant mieux ce projet éolien, mais aussi le développement général de la collectivité en termes d'urbanisation, de tourisme et d'agriculture, la CdC s'est portée candidate à un appel à projet du Ministère de la Transition Écologique intitulé « Plan de Paysage ». Le jury se tiendra fin décembre.

Dans notre dossier, nous proposons de traiter quatre axes avec une diversité d'acteurs sollicités et engagés :

1. *L'articulation entre la production d'énergies renouvelables mixtes et la préservation des paysages et patrimoines locaux*
2. *L'impact paysager de la relocalisation de l'alimentation, de la revalorisation du bocage et des cours d'eau*
3. *Le tourisme vert et le paysage*
4. *L'urbanisme au service des paysages*

Ce plan de paysage représente une opportunité pour faire vivre notre Projet de Territoire, sur lequel vous aviez pu donner votre avis en novembre 2019.



GENS D'ICI

Sarah Melot, le design en mode nature

Quand on parle design, on imagine souvent un milieu élitiste et un domaine d'application éloigné du quotidien de nombre de personnes. Cependant il n'en est rien ! Sarah Melot le prouve en travaillant à Sées et fête cette année les 20 ans de ses activités.

Designer, n'est-ce pas un peu inattendu de rencontrer ce genre d'activité en milieu rural ?

Il est vrai que la plupart des agences de design sont installées dans de grandes villes pour être au cœur de l'effervescence et avoir une image plus tendance...

Moi, j'ai décidé de m'installer à la campagne avec l'envie d'apporter mes services aux petites et aux grandes entreprises locales, d'être proche de mes clients et de rendre le design plus accessible.

Je travaille chez moi avec le plaisir de pouvoir côtoyer la nature, c'est aussi plus économique et plus écologique. Ça ne m'empêche pas de suivre ce qui se passe en allant de temps en temps sur des salons professionnels et avec internet, l'actualité est facilement accessible.

Tout dépend des projets sur lesquels je travaille, je vais chercher les informations selon les besoins et la nature est aussi source d'inspiration.

Avant de revenir dans ma ville natale, j'ai travaillé à Vire chez Guy Degrenne où j'ai pu développer plusieurs compétences. Aujourd'hui, ça fait 20 ans que j'exerce en indépendant et que je suis installée à Sées !

Mais le design, qu'est-ce que c'est ?

Le design n'est pas un style, c'est avant tout une démarche et une réflexion pour proposer des produits ou des services mieux adaptés aux besoins. Cela fait appel à des compétences, un sens critique, de la créativité, et à croiser des savoirs. C'est un travail d'équipe avec les entreprises, l'utilisateur est au cœur des préoccupations. Ce n'est pas juste apporter de l'esthétique à un objet même si c'est ce qu'on nous demande la plupart du temps.

Beaucoup pensent que le design est un domaine élitiste mais en fait pas du tout. Le design est partout autour de nous : objets, supports graphiques (papier ou numériques), packaging (emballage de produits), aménagement d'espaces...

Les secteurs d'activité sont très variés et c'est aussi ce qui porte à confusion. Une brosse à dents, une poubelle, une voiture, une aire de jeux pour enfants, une bouteille de parfum, une pochette d'aiguilles, un dépliant, une interface d'écran... Tout demande à être imaginé et conçu et le designer participe à cela.

Pour ma part, j'utilise mes différentes compétences pour développer des projets graphiques et de nouveaux pro-



duits. Je ne suis pas toujours dans une démarche de design, je m'adapte avant tout aux besoins de mes clients. S'il faut juste un simple visuel pour une étiquette, j'irai à l'essentiel... mais j'aurai quand même besoin de comprendre quel est l'environnement de cette étiquette pour l'y intégrer au mieux.

Ce qui revient fréquemment dans les demandes, c'est la création d'une identité visuelle d'entreprise. Ma démarche sera ainsi de définir d'abord avec le client quelles sont les valeurs spécifiques de son activité, quels sont les supports de communication dont il a besoin, quel budget...

Ensuite, je réalise un logo en adéquation avec ses attentes puis la mise au point des déclinaisons sur différents supports de communication comme des cartes de visite, une enseigne, un marquage pour des véhicules, des flyers, des catalogues, des visuels pour le web, des visuels pour des stands, des objets publicitaires...

Je travaille pour des secteurs très variés et c'est ce



« Analyser, imaginer, concevoir, sont les maîtres-mots de ma vision du design »

qui fait la richesse de ce métier. Cela va des arts de la table avec DEGRENNE, l'univers de la couture avec BOHIN, les biotechnologies de la reproduction animale avec IMV Technologies, la Chambre d'Agriculture, la grande distribution avec la Coopérative des magasins U, les établissements scolaires mais aussi les commerçants et artisans locaux et bien d'autres...

Comment avez-vous vécu cette période particulière de COVID en tant qu'entreprise ?

La période confinement et post-confinement a donné un gros coup d'arrêt à l'activité. Le développement de nouveaux produits n'est pas forcément une priorité pour les entreprises.

Pour la partie communication, l'annulation des salons a stoppé également la création des visuels pour les stands, l'édition de flyers ou de catalogues et la reprise n'est pas encore vraiment là ...

J'ai mis à profit cette parenthèse temporelle pour me



Un bijou coupe-fil élaboré pour Bohin



Création de logo et flyers

former sur un logiciel de montage vidéo : c'est toujours une compétence supplémentaire à offrir.

Cette période donne aussi à réfléchir sur notre monde actuel et sur les conséquences de nos choix. En tant que designer, on peut réfléchir à de nouveaux scénarios de vie, repenser les espaces, imaginer de nouvelles solutions pour continuer d'avancer.

Sarah MELOT

Sées, lieu-dit la vallée

06 23 39 77 22 / contact@sarahmelot.fr

En savoir plus :

www.sarahmelot.fr

ou



ALMENÊCHES
AUNOU-SUR-ORNE
BELFONDS
LA BELLÈRE
BOISSEI-LA-LANDE
BOITRON
LE BOUILLON
BURSARD
LE CERCUEIL
CHAILLOUÉ *commune nouvelle*
LA CHAPELLE-PRÈS-SÉES
LE CHÂTEAU-D'ALMENÊCHES
ESSAY
LA FERRIÈRE-BÉCHET
FRANCHEVILLE
MACÉ
MÉDAVY
MONTMERREI
MORTRÉE *commune nouvelle*
NEAUPHE-SOUS-ESSAI
SAINT-GERVAIS-DU-PERRON
SÉES
TANVILLE

MÉMO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (siège)

2 rue Auguste Loutreuil 61500 SÉES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr

ASSAINISSEMENT

Léonard MONNIER
Technicien assainissement collectif
et eau potable
02 33 31 22 21 / 07 87 69 95 96
leonard.monnier@cc-sourcesdelorne.fr

Cédric LETORT
Technicien SPANC
02 33 26 31 16 / 06 72 53 25 93
spanc@cc-sourcesdelorne.fr

OFFICE DE TOURISME DES SOURCES DE L'ORNE

02 33 28 74 79
tourisme@cc-sourcesdelorne.fr

PETITE ENFANCE

Carine LECHAT : 02 33 32 22 27
petite-enfance-paysdesees@orange.fr

R.A.M.

Maïwenn JUGÉ : 06 79 74 14 30
ram-sdlo@orange.fr

RIVIÈRES ET BASSINS VERSANTS

Camille ROULLIER
Technicien RBV 06 45 28 19 38
camille.roullier@cc-sourcesdelorne.fr

SERVICES TECHNIQUES

Régis ROLAND
Services techniques
06 78 83 67 35
st-dessourcesdelorne@orange.fr

Patrick TRONCHOT
Travaux et Voirie
02 33 28 28 31 / 06 87 11 71 72
patrick.tronchot@cc-sourcesdelorne.fr

MARPA

Francette PAISANT : 02 33 12 97 54
marpa-dupays-demortree@orange.fr

ENVIRONNEMENT

Marie GOULARD : 02 33 39 79 94
dechets-ccsdlo@orange.fr